Compte-rendu – séance du comité

CCSEHDAA

Mercredi 16 avril 2025, à 19 h, en présence au centre administratif du CSSDM

Membres (cocher les membres présents)	
☒ Auroy, Marie, parent (déficience physique ou sensorielle) ☐ Carzunel, Sébastien (plan d'intervention sans code de difficulté, école primaire) **A** ☒ Coulibaly, Kiléka, parent (déficience physique ou sensorielle) ☒ Deshaies, Marie-Line, parent (trouble sévère du développement, école ordinaire) ☒ Leduc, Christian, parent (plan d'intervention, école primaire) ☐ Marroco, Mariana (Retards d'apprentissage (codes 10 ou 11) **A** ☒ Papineau, Véronique, parent (plan d'intervention, école secondaire) ☒ Pivotto, Isabelle, parent (troubles sévères du développement, école spécialisée)	☒ Contant, Marie, personnel enseignant ☐ Corriveau Karine, direction **A** ☒ Denis, Amélie, personnel enseignant ☒ Grégoire, Thierry, organisme ☒ Laperrière, Steven, organisme ☒ Ledoux, Richard, personnel de soutien ☒ Léveillé, Claudine, personnel de soutien ☒ Matias, Vitor, organisme ☒ Pageau, Martine, personnel professionnel ☐ Roby, Geneviève, personnel professionnel **A** ☐ Isabelle, Côté, administration, directrice adjointe des Services éducatifs **A** ☒ Gingras, Pascale, administration, directrice générale adjointe
Invités	
	☒ Gallant, Pascal, coordonnateur aux Services éducatifs ☒ Locher, Barbara, soutien au CCSEHDAA ☒ Pélissier, Karina, ABP, soutien au CCSEHDAA

Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation Fait **F** Non fait **NF** En réalisation **ER** Point de suivi **S** Point reporté **R**
1. Mot de bienvenue et vérification des présences (5 min)	La présidente accueille les participants. Présence de 15 membres sur 19, dont 6 parents sur 8.		
2. Ouverture de la séance	L'assemblée débute à 19 h 05.		
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)	La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. **Adoption proposée par Christian Leduc** **Secondée par Vitor Matias**		
4. Questions du public (15 min)	Aucun membre du public		
5. Adoption du compte-rendu du 13 mars 2025 (5 min)	Le compte-rendu du 13 mars 2025 est adopté à l'unanimité. **Adoption proposée par Marie Auroy** **Secondée par Isabelle Pivotto**		
6. Points de suivi du 13 mars 2025 (15 min)	Aucun		
7. Point d'information : cadre de référence sur les mesures de contrôle (30 min)	**Présentation de Pascal Gallant** (document disponible sur Teams) • Formation de l'ensemble des directions d'établissement sur le cadre de références sur les mesures de contrôle spécifiquement sur les encadrements légaux et des responsabilités de chacun • La formation sera donnée à toutes les écoles en commençant par les écoles spéciales et celles ayant un point de services. Le processus s'échelonnera jusqu'en 2029. **Discussion** : • Principaux changements avec l'ancien cadre de 2008? - Actes dédiés		

	- Processus - Arbre décisionnel bonifié - Réorganisation les annexes - Ajustements au niveau du transport - Vocabulaire a changé - Précisions sur les responsabilités des enseignants • Afin de soutenir le personnel occasionnel, l'école doit se doter d'un protocole et prévoir les rôles des personnes qui seront en soutien. Le contexte de pénurie de personnel fragilise les milieux. • La prévention est au cœur du cadre de référence. Il faut bien connaître les besoins du milieu pour établir le protocole préventif. La communication entre les intervenants et la famille est primordiale. • Le Bureau de santé a participé à une relecture du cadre de référence, mais sans relecture par des professionnels de la santé. • Deux éléments ne sont pas présents dans le cadre : - L'imputabilité - La reddition de compte • Une reddition de compte serait souhaitable sur le nombre d'inventions par école afin de pouvoir se réguler. Il faudrait s'assurer qu'il y ait un mécanisme de communication entre les comités de vigie des écoles et celui du CSSDM. • Les chauffeurs sont formés en lien avec le cadre de référence. Ils doivent signaler les incidents. Un professionnel autorise les mesures pour le transport scolaire. Une formation ministérielle existe pour les chauffeurs. Chaque école doit donner aux chauffeurs les informations sur les besoins des élèves et les mesures à mettre en place. • Il y a un retour fait pour chacun des événements exceptionnels. Quand l'événement revient régulièrement, il faut planifier un protocole-élève pour agir en prévention. Le retour est aussi nécessaire pour l'adulte. • Le temps d'intervention dépend de chaque situation et des besoins de l'élève. Il y a un impact sur l'enfant à chaque intervention. • Chaque situation doit être réfléchie pour intervenir de la façon la moins contraignante possible.		

	• La formation continue et l'accompagnement sont importants en plus de la formation de base sur le cadre. Il est parfois difficile de libérer le personnel pour suivre la formation. • En conclusion, une amélioration de l'accompagnement pourrait être faite à partir des données recueillies cette année. La consignation des événements demeure lourde, mais essentielle. • Pour toutes autres questions sur ce sujet, vous pouvez les transmettre à l'adresse suivante : ccsehdaa@cssdm.gouv.qc.ca.		
8. Point d'information : chantier organisation des services. (60 min)	**Présentation de Pascale Gingras** (document disponible sur Teams) • Le modèle retenu assurera une meilleure équité. • Les professionnels des quatre communautés de quartier mises sur pied pour 2025-2026 pourront atténuer les besoins dus aux pénuries, sans toutefois affecter les ressources à temps plein pour ces postes. **Discussion :** • Pour les écoles qui n'ont pas encore de communautés, elles ne seront pas sans service. Il y aura des services cliniques, des services de TES ou d'orthopédagogie et des concepts de co-enseignement. • La direction générale est à la recherche de partenaires pour réduire la pénurie. Une rencontre est prévue le 24 avril 2025 pour trouver des ressources pour les écoles spécialisées. • La pénurie de services pour les élèves à besoins particuliers ne se vit pas qu'au CSSDM, mais à la grandeur de l'île de Montréal. • Un cadre de référence sera mis en place pour guider les rôles de chacun des professionnels et la notion d'interdisciplinarité. Un comité de pilotage aura lieu une fois par mois. • On commence avec quatre communautés pour se rendre à 19 au fil des ans tout en s'ajustant pour répondre aux besoins des élèves. • La collaboration avec les organismes communautaires doit se poursuivre dans les écoles. Les directions peuvent s'adresser à leur gestionnaire de proximité pour obtenir des listes d'organismes. • Par rapport au budget alloué aux écoles, certaines compensations ont été pensées pour soutenir les écoles « drapeaux rouges ». • Les communautés seront composées des membres du personnel du CSS. Elles apporteront un complément à l'école et seront en soutien		

	au corps enseignant. Les professionnels pourront postuler sur les deux types de poste. • Une mention de félicitation pour Jacinthe concernant la qualité et l'esthétique du document de présentation.		
9. Désignation des membres représentant un organisme - candidats	La présidente demande à Vitor de quitter la salle puisqu'il a déposé sa candidature pour que les membres puissent regarder les deux candidatures reçues • On procède à la lecture sur place au lieu de transmettre les candidatures par courriel aux membres. • Candidat 1 : Mme Kahina Achili, coordonnatrice à l'Association québécoise des troubles d'apprentissage, section Saint-Léonard • Candidat 2 : M. Vitor Matias, représentant d'organismes externes à l'Université du Québec à Montréal • Questions posées : Y a-t-il un maximum de mandat qu'une même personne peut faire? Et peut-on avoir un substitut? Réponse : Pas de max pour les mandats peut-on avoir un substitut? C'est au comité de décider Temps de discussion entre les membres. • Une proposition d'avoir un poste régulier et un poste substitut est acceptée unanimement. **Adoption proposée par Véronique Papineau** **Secondée par Isabelle Pivotto** • Un vote secret est fait. • Résultat : majorité pour Vitor Matias avec 12 votes. Il est voté à l'unanimité afin de proposer la candidature de Vitor Matias pour le poste. • Une résolution sera envoyée au Secrétariat général pour la suite du processus de candidature.		

10. Suivi de la représentante au CP (10 min)	Thèmes abordés lors du comité de parents • Procédure de désignation des membres parents au CA • Intervention de Mme Gélinas sur l'entente tripartite entre le ministère, la ville de MTL et le CSS qui a donné un complément sur le déficit de 3.5 millions - comment combler le manque à gagner? • Question sur les classes AMPLI – plancher de service présenté minimalement une orthophoniste • Politique de frais chargés aux parents, consultation • Prochaine rencontre le 29 avril 2025		
11. Suivi des sous-comités (15 min)	**Sous-comité guide pratique** (5 membres) • La version initiale du guide est divisée en 5 pour faire une relecture, apporter des questions et des commentaires. • Une ébauche sera faite avec l'aspect légal repris du guide # 2. • Il y a beaucoup de travail à faire et les membres se donnent de la latitude pour y arriver. **Sous-comité composition du comité consultatif** (3 membres) Une première réunion a eu lieu le 1er avril et les 4 points suivants ont été discutés ; - Représentativité actuelle des codes - Durée des mandats des administrateurs - Substituts - Mode de scrutin		
12. Questions diverses (5 min)	Aucune		
13. Levée de la séance	La séance est levée à 21 h 41.		